#01
MARS 2016

# scope

LE MAGAZINE DU COLLÈGE FRANÇAIS DES ANESTHÉSISTES-RÉANIMATEURS

PLUS D'INFOS SUR WWW.CFAR.ORG

## ÉVOLUTIONS DU SYSTÈME INFORMATIQUE DE L'ACCRÉDITATION

## PROGRAMME E-LEARNING DU CFAR

## SANTÉ AU TRAVAIL : NOUVEAUX DÉFIS, NOUVEAUX OUTILS

CFAR

# L'ÉQUIPE DU CFAR À VOTRE SERVICE

**Sabrina Defrance**
Chargée de l'accréditation
01 45 20 87 20
sdefrance@cfar.org

**Hélène Creus**
Chargée du DPC
01 45 20 72 73
hcreus@cfar.org

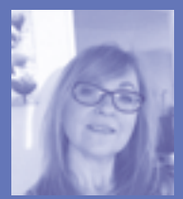

**Patricia Mach**
Assistante Administrative
et comptable
01 45 20 87 19
pmach@cfar.org

SCOPE est une publication du CFAR, Collège Français des anesthésistes-réanimateurs
74 Rue Raynouard - 75016 PARIS
Tél : 33 (0)1 45 20 32 05
Fax : 33 (0)1 45 20 32 06
E-mail : contact@cfar.org
www.cfar.org

Directeur de publication : Paul-Michel Mertes
Rédaction : Paul-Michel Mertes, Patrick-Georges Yavordios, Vincent Piriou, Jacques Fusciardi, Max-André Doppia, Sabrina Defrance, Hélène Creus
Conception : Kelior
Impression : In'Board

# ÉDITO NOUVEAUTÉS 2016 ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

PAR P. M. MERTES
PRÉSIDENT DU CFAR

Le CFAR évolue, comme notre Lettre annuelle et notre nouveau site Internet. L'année 2016 a été entamée par une « bonne dose de bonheur » et se poursuit avec un ensemble d'évolutions, traduisant le dynamisme et les ambitions du Collège.

Les services connaissent plusieurs changements en profondeur et le CFAR vous accompagne, comme toujours, dans vos démarches. L'Accréditation va bénéficier d'un nouveau système de déclaration en ligne, sur le site de la Haute Autorité de Santé, et pourra désormais se faire en équipe. Les adhérents auront également la possibilité d'accomplir, en ligne, une session « Gestions des Risques » validante pour le programme.

Cette année est également marquée par l'émergence des préoccupations relatives aux risques psycho-sociaux et à la santé au travail. C'est un enjeu personnel et professionnel, rappelé comme une priorité majeure par notre Premier Ministre, lui-même, lors de la récente Conférence Santé. Ici aussi, à travers sa Commission SMART, dédiée à la Santé des Médecins anesthésistes-réanimateurs au Travail, le Collège assure un rôle de pionnier. Plusieurs outils ont été mis en oeuvre, dont un Numéro Vert permettant aux confrères, 24/24, d'obtenir une première assistance psychologique et professionnelle. Le dispositif SMART développe également d'autres ressources pour auto-évaluer les risques psychosociaux (addiction, burn-out), ainsi que des fiches-réflexes accompagnant les praticiens dans la gestion de situations difficiles.

> Les services connaissent plusieurs changements en profondeur et le CFAR vous accompagne, comme toujours, dans vos démarches.

Nous profitons enfin de cette lettre d'information pour vous rappeler que le CFAR a besoin de vous : nous vous invitons à vous engager, à travers nos différentes commissions, pour participer à la gouvernance et à l'évolution de notre discipline, qui dépend aussi de nous tous ! Bonne lecture…

# LE NOUVEAU SITE INTERNET DU CFAR

Suivez, au quotidien, l'actualité du CFAR et de votre discipline :

- Gestion en ligne de ses programmes de formation médicale continue et d'Accréditation
- Programmes e-learning
- Vie pratique et santé au travail
- Evénements et actualités de la spécialité

**WWW.CFAR.ORG**

SCOPE #1 // FEV 2016

# SOMMAIRE


**6** Infos en bloc

**8** Les chiffres-clés du CFAR

**10** Quoi de neuf, Docteurs ?

Evolutions du système informatique de l'Accréditation : le CFAR relève le défi !

L'auto-diagnostic, au service de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles

Simplifiez votre démarche d'Accréditation grâce au programme e-learning du CFAR

**16** Santé au travail : nouveaux défis, nouveaux outils

**20** Rendez-vous

**21** L'équipe du CFAR

LES ACTUALITÉS EN UN COUP D'OEIL

# INFOS EN BLOC

## Grande Conférence de Santé et bien-être au travail

Le 11 février dernier, à l'occasion de la Grande Conférence de la Santé 2016, Manuel Valls et Marisol Touraine ont présenté les grandes lignes de la formation et des carrières médicales. Cette feuille de route comprend plusieurs chantiers : régionalisation du numerus clausus, renforcement de la filière universitaire de médecine générale, amélioration des conditions d'exercice des professionnels, etc. Le Premier Ministre a notamment rappelé l'importance des préoccupations concernant les risques psycho-sociaux et la santé au travail des professionnels de santé, à l'image de la dynamique enclenchée, dans ce domaine, par le CFAR.

## Marisol Touraine remercie et félicite la communauté médicale pour sa mobilisation exemplaire à la suite des attentats

La Ministre de la Santé s'est notamment exprimée, en janvier dernier, lors du Congrès de la Société de réanimation de langue française : « Sur le terrain, la mobilisation et la réactivité des professionnels de santé des urgences, des services de réanimation et des blocs opératoires ont été irréprochables. Et unanimement saluées, par les victimes elles-mêmes. Au moment où le pays tout entier retenait son souffle et où le temps paraissait suspendu, vous avez su faire preuve d'un professionnalisme sans faille, d'une réactivité exemplaire pour porter assistance aux blessés. »

## Création du DESARMIR

Dans le cadre de la réforme du 3ème cycle des études médicales, la liste des DES (Diplômes d'études spécialisées) a été fixée par arrêté et publiée au Journal Officiel du 4 décembre 2015. Le texte confirme la création du nouveau co-DES Anesthésie-réanimation-médecine intensive-réanimation (DESARMIR), effectif à partir de la rentrée universitaire 2017-2018.





## Une protection maternité pour les femmes médecins exerçant en libéral

Le Gouvernement a annoncé, début 2016, la mise en place d'une protection maternité, destinée aux médecins libéraux. Elle se matérialisera par une allocation financière (environ 3 000 euros par mois pendant 3 mois), visant à renforcer l'attractivité de l'exercice libéral pour les femmes en âge de procréer. 15 000 professionnelles seraient concernées, sur l'ensemble du territoire.

## Anesthésiste et... humoriste

L'anesthésie-réanimation est une discipline qui ne plaisante pas. Et pourtant, Florence Cortot, praticienne à l'hôpital de Roubaix, s'exerce également au one-woman show. Elle a écrit et interprète le spectacle « Pas avec n'importe qui », dans lequel elle met en scène des personnages haut-en-couleurs, comme une catholique fervente, fan de Matt Pokora, une relookeuse perverse ou une femme du Nord, ayant accouché treize fois ! Durant le premier semestre 2016, elle se produit, tous les jeudis soir, au théâtre Le Bout, à Paris.

BILAN 2015

# ACCRÉDITATION ET DPC : LES CHIFFRES-CLÉS

**67**

Nombre de programmes DPC proposés en 2015, par le CFAR, sur l'ensemble du territoire

**>900**

Nombre de médecins anesthésistes-réanimateurs ayant validé leur DPC avec le CFAR (+63% par rapport à 2014), dont 100 grâce au programme « Gestion de risque »

**3700 €**

Montant de l'enveloppe individuelle allouée, en 2016, pour chaque médecin libéral exerçant un programme de DPC (prise en charge équivalente à 2015)

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site mondpc.fr

**1892**

Engagés en France en 2015

**995**

Médecins anesthésistes-réanimateurs désormais engagés en 2008 sont accrédités

Le nombre d'EPR validés par année par les experts du CFAR

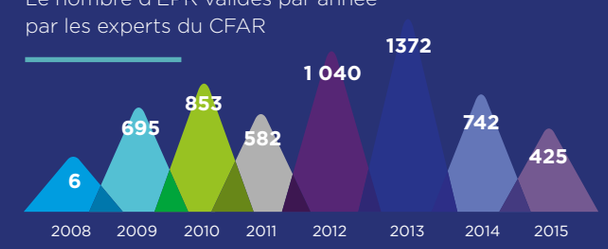


Parmi les EPR non ciblés validés par les experts du CFAR, on peut retrouver :

| IDENTITO-VIGILANCE | ERREUR DE CÔTÉ | PROBLÈME MATÉRIEL |
|---|---|---|
| 115 | 113 | 104 |

**98** en libéral et salarié

**1 572** en Libéral

**220** salariés

**6** médecins militaires

Nombre d'engagés dans la procédure par mode d'exercice

La répartition des EPR ciblés validés par les experts du CFAR

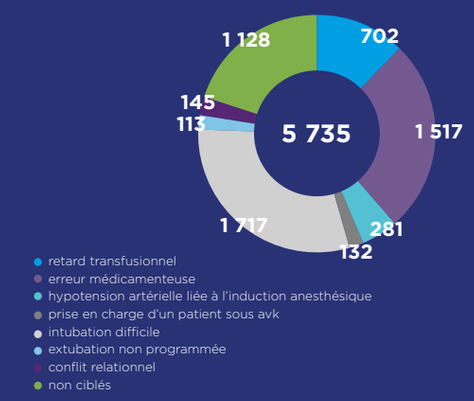


**1892**

Médecins anesthésistes-réanimateurs impliqués dans la procédure d'Accréditation pour 30 experts référents

→ DPC

→ ACCRÉDITATION

# QUOI DE NEUF, DOCTEURS ?

*Les usages changent, les outils aussi.Pour s'adapter, toujours davantage, aux évolutions réglementaires et aux besoins des praticiens, le CFAR a lancé plusieurs nouveaux chantiers, inaugurés cette année...*

## EVOLUTIONS DU SYSTÈME INFORMATIQUE DE L'ACCRÉDITATION : LE CFAR RELÈVE LE DÉFI !

PAR PATRICK-GEORGES YAVORDIOS

*La Haute Autorité de Santé (HAS) change de plateforme, en 2016, pour la procédure d'Accréditation. Le Collège s'est adapté, a rempli ses objectifs et continue de vous accompagner dans vos démarches...*

La Haute Autorité de Santé procède à la refonte de son site Internet dédié à l'Accréditation des médecins : www.accreditation-des-medecins.fr (SIAM 2). Le site actuel sera fermé le 31 mars 2016. Prévu pour mi-mai, le nouveau support représente un véritable défi pour le CFAR : il lui a fallu régulariser le plus grand nombre de médecins (bilan et EPR), car seuls ces derniers seront pris en compte dans le nouveau support. Grâce à l'effort de tous, l'objectif est atteint : environ 1 500 anesthésistes-réanimateurs seront bien accrédités en 2016 ! Pour les autres, ils devront rapidement se réengager et peuvent déjà compter sur l'accompagnement du Collège.

Le nouveau système de la HAS doit simplifier la vie des médecins, grâce à une interface plus conviviale. La possibilité d'amorcer réellement le dispositif d'accréditation en équipe sur www.accreditation-des-medecins se fera dans un second temps (fin 2016). Cette démarche collective et mono-disciplinaire est motivante pour notre spécialité, dans la mesure où les EIAS (Évènement Indésirable Associé aux Soins, ex-EPR) ne seront déclarés qu'après une analyse commune lors d'une RMM ; leur nombre sera aussi réduit. L'analyse secondaire de la base « retour d'expérience » de la HAS sera également plus contributive et réceptive aux propositions d'améliorations que nous faisons à travers les formations du CFAR.

Le travail en équipe multidisciplinaire n'est pas oublié. De nombreuses réunions, avec les responsables des organismes agréés de chirurgie et d'autres acteurs du plateau technique lourd, permettent de promouvoir des actions communes ; c'est le cas de la fameuse Solution pour la Sécurité des Patients de niveau 3, qui sera largement diffusée et expliquée cette année, avec pour thème : « Les points clés et solutions pour améliorer le travail en équipe chirurgie et anesthésistes-réanimateurs ».

Enfin, le comité Analyse et maîtrise du risque de la SFAR, qui élabore les propositions pédagogiques du CFAR, va mettre à disposition des fiches-réflexe destinées à la gestion immédiate de nombreuses situations critiques (SSP de niveau 1). Dans ce contexte compliqué et la « jungle » de la FMC, parfois difficile à saisir, il est important de se souvenir que le DPC est obligatoire et que l'Accréditation vaut DPC.

De nombreuses officines peuvent proposer des programmes de DPC, plus ou moins qualitatifs, mais le CFAR est le seul organisme mandaté pour gérer à la fois l'Accréditation et le DPC. Les médecins ont trop peu de temps pour pouvoir en « perdre » dans des actions sans réel intérêt : nous ne pouvons que vous inciter à privilégier la qualité, en choisissant les bons programmes, les intervenants, les labellisations et les formations reconnues dans la discipline. C'est d'ailleurs la mission du CFAR et nous sommes tous là pour vous y aider !

# L'AUTO-DIAGNOSTIC, AU SERVICE DE L'EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

PAR VINCENT PIRIOU

*Pour poursuivre et développerses programmes d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP), le CFAR intègre une nouvelle méthode : l'auto-diagnostic...*

Le CFAR propose des programmes d'EPP, adossés aux recommandations de la SFAR. Traditionnellement, ils sont réalisés grâce à la méthode de l'audit. Mais pour s'adapter aux besoins des praticiens, tout en développant ces programmes d'évaluation, le Collège adopte désormais un nouveau mode de présentation.

Les nouveaux programmes d'EPP seront basés sur un auto-diagnostic, accessible en ligne, à partir d'un questionnaire explorant plusieurs axes du référentiel :

- des axes généraux : formation, protocoles, organisation, interface entre médecins et IADE, etc.

- des axes plus spécifiques, liés à la RFE (Recommandations formalisées d'experts)

Concrètement, la méthode prendra la forme d'un auto-questionnaire en ligne ; en fonction des résultats obtenus, il renverra à des formations labellisées du CFAR ou à des paragraphes spécifiques de la RFE.

L'objectif consiste à moderniser les programmes, en les rendant plus conviviaux et pratiques, davantage liés à l'exercice professionnel. Tout le monde est concerné, les médecins et les IADE. Cette innovation sera évolutive et proposera des mesures correctrices, en fonction des taux de réponse, pour chaque axe.

La démarche sera inaugurée, au printemps 2016, à partir du référentiel SFAR sur l'« examen pré interventionnel ». Le programme d'EPP, qui en découle, proposera ainsi la méthode de l'auto-diagnostic.

# SIMPLIFIEZ VOTRE DÉMARCHE D'ACCRÉDITATION GRÂCE AU PROGRAMME E-LEARNING DU CFAR

PAR JACQUES FUSCIARDI

*Pour répondre, toujours davantage, aux besoins des anesthétistes-réanimateurs, le CFAR développe son programme de télé-formation, avec le « Risque Allergique en Anesthésie Réanimation »*

## LE E-LEARNING : À QUOI ÇA SERT?

L'Accréditation des anesthésistes-réanimateurs repose sur un cycle de 4 ans pendant lequel ils doivent participer à 4 demi-journées de formation « Gestion des Risques (GDR) ». Ces formations, labellisées par le CFAR, sont actuellement dispensées par des réunions scientifiques impliquant la présence des médecins. Pour répondre à leurs besoins et leurs contraintes, tout en intégrant les nouveaux moyens de communication, le CFAR a décidé de compléter son offre par une formation à distance. Objectif : permettre aux anesthésistes-réanimateurs de valider, à domicile, une demi-journée GDR. Cette démarche offre une alternative et un nouveau service pratique aux praticiens engagés dans le cycle de l'Accréditation.

Concrètement, le médecin effectue et valide cette formation GDR sur le site Internet du CFAR ; les ressources sont accessibles sur le site de la SFAR, notre société savante chargée du référentiel encadrant scientifiquement la formation.

## LE THÈME DE LA FORMATION : « RISQUE ALLERGIQUE EN ANESTHÉSIE-RÉANIMATION »

Un double objectif pédagogique est poursuivi à travers ce thème :
- acquérir une bonne connaissance du référentiel ;
- s'exercer à discerner les causes immédiates ou profondes d'évènements indésirables, à travers des cas cliniques.

Le référentiel est la Recommandation Formalisée d'Experts réactualisée en 2009 et disponible, depuis avril 2013, sur le site de la SFAR (11/04/2013) ; un texte court a été publié en 2011 (Ann Fr Anesth Réanim. 2011; 30 : 212-222).

Le thème « Risque Allergique » recouvre des enjeux médicaux et des nécessités organisationnelles auxquels chaque anesthésiste-réanimateur est confronté. La France semble particulièrement concernée, tout comme l'Australie, la Nouvelle Zélande ou la Norvège, car de nombreux cas cliniques y ont été recensés.

### 1/13 000

En 1996, l'incidence des réactions d'hypersensibilité immédiate allergique peranesthésique (AG et ALR) était évaluée en France à **1/13 000** (Ann Fr Anesth Réanim. 2011; 30 : 212-222)

### 1/9940

Sur la période 1997 - 2004, l'anaphylaxie a été estimée à hauteur de **1/9 940** (PM Mertes et al. J.Allergy Clin Immunol 2011 ; 128 :366-73)

### 1/5435

Enfin, récemment, l'anaphylaxie aux curares, variable selon les pays, a été estimée, en France, à **1/5 435** (PM Mertes et coll. Le Prat en Anesth Réanim 2014 ; 18 :158-163), avec une incidence deux à trois fois supérieure chez les femmes (PM Mertes et al. J Allergy Clin Immunol 2011 ; 128 :366-73)

Ce thème concerne ainsi un risque non rare en pratique clinique, dont l'incidence parait croissante dans notre pays ; cela s'explique notamment par des facteurs environnementaux, ayant un impact présumé sur la sensibilisation allergénique. En 2014, par exemple, une étude a été amorcée (intitulée ALPHO) pour rechercher un lien possible avec la pholcodine, présent dans nombre de préparations « anti-grippales ».

Les formes les plus sévères sont particulièrement redoutées. La mortalité demeure élevée, comme l'a montrée, en 2013, l'enquête nationale officielle de pharmacovigilance relative aux réactions anaphylactiques liées à l' utilisation des curares : elle a été évaluée à 4,4 % selon le Comité technique de pharmacovigilance.

Ces informations soulignent l'importance de savoir reconnaître précocement les manifestations cliniques et de maîtriser la conduite à tenir, immédiate et secondaire (circuit diagnostic biologique et immunologique, transmission de l'information, etc.). Il convient ainsi d'avoir une méthode d'analyse a postériori de l'évènement indésirable, afin d'identifier les points d'amélioration et de prévention.





## POUR RÉSUMER...

Grâce au programme e-learning, vous êtes libres de démarrer et de terminer la formation, quand vous voulez, où vous voulez et avec le rythme qui vous est le mieux adapté!

## LE E-LEARNING : COMMENT ÇA MARCHE?

La formation comprend 5 étapes à suivre dans l'ordre chronologique ; chaque étape doit être réalisée avant de passer à la suivante.

**ÉTAPE 1 // Le participant s'enregistre**

**ÉTAPE 2 // Le participant s'approprie la recommandation scientifique,** « Risque Allergique peranesthésique », disponible sur le site de la SFAR

**ÉTAPE 3 // Post test de validation des acquis cognitifs**
Cette étape consiste à répondre en ligne à 15 questions à choix multiples explorant la RFE. Les réponses exactes et erronées sont communiquées à la fin du test. Pour ces dernières, le participant est invité à relire les paragraphes concernés, puis à modifier sa réponse. Il peut ainsi modifier ses réponses autant de fois que nécessaire, sans limitation de participation : le QCM peut donc se faire de façon continue ou discontinue, sur plusieurs jours si besoin. L'objectif est d'atteindre 12 bonnes réponses, ce qui permet de passer à l' étape suivante.

**ÉTAPE 4 // Introduction à l'analyse systémique par la méthode ALARM et cas cliniques**
Cette étape se matérialise par une présentation succincte de diapositives commentées, destinées à décrire et à appliquer la méthode. Le cas échéant, trois cas cliniques traitants d'évènements indésirables (EI), en rapport avec le thème, sont proposés. Le participant est alors invité à détecter et indiquer les causes immédiates ou associées de ces événements. Une analyse experte est ensuite proposée.

**ÉTAPE 5 // Validation de la formation**
À l'issue de ces quatre étapes, le participant reçoit une attestation de participation et de validation pour la session « formation GDR en ligne» sur le thème Risque Allergique en per-anesthésique. Cette attestation lui permet de justifier d'une demi journée de formation GR dans le cadre de l'Accréditation.

# SANTÉ AU TRAVAIL : NOUVEAUX DÉFIS, NOUVEAUX OUTILS

PAR MAX-ANDRÉ DOPPIA
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SMART

*2015 fut une année tragique, à bien des égards ; mais les événements ont également révélé un immense élan de solidarité, au sein de nos équipes, autant que l'importance de notre engagement auprès des confrères. Bilan et projets de la Commission SMART, en quelques points-clés…*

2015 est désormais derrière nous, mais les attentats, auxquels de nombreux confrères ont été directement confrontés, ont laissé des traces. Malgré l'angoisse, la peur, voire le dégoût, une solidarité exemplaire a porté les équipes de sécurité, de secours et de soins, qui ont décuplé leurs forces pour secourir les victimes. Elles ont concrétisé leur engagement, leur devoir et sûrement la satisfaction personnelle d'avoir « bien fait le job ». Nous pouvons être rassurés sur notre capacité collective à permettre le rassemblement et la mobilisation de chacun. Ceci, dit, s'il n'est pas d'abord nourri de sens, l'assemblage des compétences n'est jamais suffisant. C'est le nœud de l'action. Qu'il s'agisse d'une situation extrême ou du quotidien ordinaire, parfois routinier, de notre vie professionnelle, le travail mérite toujours la reconnaissance (pas seulement les remerciements) ; elle doit venir de tous, patients, confrères, établissements et institutions de tutelle.

Dans un système de plus en plus contraignant, le nœud de l'action repose également sur la possibilité, pour chaque confrère, de prendre le recul nécessaire. Il permet effectivement de comprendre les ressorts de la dynamique du travail et d'en prévenir les troubles éventuels, sur le plan individuel ou collectif. L'année 2015 a aussi été ponctuée par le suicide d'un médecin, à Paris, suivi d'une importance résonance médiatique. Au-delà des faits, ce geste radical marque aussi un tournant dans notre histoire collective, en réaffirmant la nécessité du changement que nous préconisons, depuis plusieurs années, au CFAR, autour des problématiques suivantes :

**Comment mieux faire entendre le besoin d'une prise en compte effective de l'épuisement au travail ? Comment mieux appréhender les signes de la souffrance psychique, avant qu'ils ne se manifestent par un accident médical, une situation de rupture (professionnelle ou familiale), voire par le dernier geste ?**

Nous constatons, bien souvent, un mécanisme de déni chez les professionnels exposés. Mais cela nécessite, encore davantage, de les en prévenir. C'est ce qui motive notre engagement, à travers la commission SMART, qui propose des actions et des outils très concrets, à la disposition de chaque confrère.

## DES ÉTAPES-CLÉS EN 2015

**17 MARS 2015 //** Le dispositif SMART est présenté, devant un amphithéâtre bondé, à la Faculté de Médecine Lyon-Sud, dans le cadre d'une conférence sur le thème : « Bien être pour bien soigner ». Organisée par l'association Hôpital 2000, elle réunit plus de 1200 participants (étudiants PACES, praticiens, paramédicaux, etc.) ; les échanges sont retranscrits dans des Actes : http://www.hopital2000.org/conference-bien-etre-pour-bien-soigner-du-17-mars-2015/

**3 AVRIL 2015 //** Intervention dans le cadre du DU « Gestion du Stress en pratique soignante », organisé par Isabelle Nègre et Catherine Bernard à KB. http://www.medecine.u-psud.fr/fr/formations/formation_continue/diplomes_universite/stress-professionnel.html

**21 AVRIL 2015 //** Le CFAR et la Commission SMART reçoivent le Prix du meilleur Poster, décerné lors de la réunion de l'European Association for Physicians Health (EAPH), à Barcelone. Nous y avons présenté la mise à disposition de tests réalisables individuellement sur notre site Internet, avec l'intention de l'étendre dans 2 nouvelles directions :
- permettre une analyse objective de la situation d'une équipe en procédant, de façon anonyme, à la réalisation des tests et au traitement automatisé des données ;
- permettre à l'équipe de s'engager dans une démarche d'évaluation des pratiques relatives à la santé au travail et à ses déterminants (selon le classique schéma de Deming).

**N°Vert 0 800 00 69 62**

**APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE**

**22 MAI 2015 //** A Nice, deux conférences SMART sont proposées par Francis Bonnet et Max-André Doppia, dans le cadre d'un EPU organisé par D. Lugrin et Pr M. Raucoules.

**3 JUIN 2015 //** Présentation du dispositif SMART à la DGOS lors d'une réunion sur la prise en charge des jeunes en formation, réunissant les organisations d'internes et de Chefs de clinique assistants.

**26 JUIN 2015 //** A travers un courrier, adressé au Président du CFAR, la Ministre de la santé soutient la démarche du CFAR et nous incite à l'ouvrir à d'autres spécialités.

**1ER SEPTEMBRE 2015 //** Dans le cadre de la mission FIDES, la Commission SMART engage un partenariat avec la nouvelle équipe d'addictologie du Pr A. Benyamina..

**18 SEPTEMBRE 2015 //** Pendant le Congrès national de la SFAR, le CFAR organise un atelier « Accréditation GDR », avec une première maquette sur les Risques Psycho Sociaux (S. Arzalier-Daret, Th. Lieutaud, P-M Mertès, M-A Doppia). Il s'agit d'une première édition, ce qui explique le nombre encore limité de participants.

**19 OCTOBRE 2015 //** Journée Mondiale de lutte contre la douleur : à l'issue de la projection du film « Hippocrate » (Thomas Lilti), le CFAR participe à une soirée–débat à la Pitié-Salpêtrière, initiée par l'association Hôpital 2000, sur de la souffrance des soignants.

**1ER DÉCEMBRE 2015 //** Conférence de présentation du dispositif SMART lors de la réunion FIDES à l'Hôpital Européen Georges Pompidou.

**3 DÉCEMBRE 2015 //** A l'Académie Nationale de Médecine, Ségolène Arzalier-Daret présente le travail de la Commission SMART lors du premier Colloque national « Parcours de soins du soignant ». Des contacts sont amorcés avec plusieurs acteurs référents sur le sujet. Une direction hospitalière (CHU) nous invite, en 2016, à présenter le dispositif au sein de son établissement.

**9 DÉCEMBRE 2015 //** Intervention dans le cadre des cours aux DESAR 1ere année, à Lyon ; présentation du « métier d'anesthésiste » (Th. Lieutaud), de la souffrance au travail et du site SMART.

**11 DÉCEMBRE 2015 //** Intervention de S. Arzalier-Daret et M-A Doppia dans le cadre du séminaire de fin d'études pour les DESAR 5, à Rouen.





## AU CŒUR DU DISPOSITIF : LES AUTO-TESTS

Les auto-tests anonymes, à la disposition des praticiens, sont au cœur du dispositif SMART. Ils continuent d'être bien utilisés : depuis octobre 2013, 5 tests sont réalisés, en moyenne, chaque jour.
De nouvelles bases de tests et de fiches pratiques ont été réalisées fin 2015 ; elles sont désormais accessibles sur le site du CFAR.

La Commission vient également de finaliser son nouvel outil « autotests en équipe », accompagné d'une charte d'utilisation. Egalement proposé de façon strictement anonyme, ce dispositif s'intègre dans un ensemble plus large, permettant aux équipes médicales d'entreprendre une démarche collective d'analyse et de prise en compte des Risques Psycho Sociaux. Le programme « DPC RPS en équipe » associe, en effet, une démarche d'e-learning et d'Evaluation des pratiques professionnelles.

## UNE DÉMARCHE FÉDÉRATRICE ET MOBILISATRICE !

En 2015, la Commission SMART s'est réunie, à six reprises, au siège du CFAR. Elle collabore avec des experts reconnus et recueille des témoignages de personnes en lien avec des victimes de la souffrance au travail. En s'appuyant sur les faits, le groupe SMART conçoit et met à disposition des nouveaux outils, comme les « autotests en équipe », finalisés en fin d'année (voir ci-contre). Sa mission consiste également à se déployer, dans différentes manifestations, pour évoquer les problématiques en jeu et faire connaître les solutions qu'elle apporte. Ses membres sont également intervenus, en 2015, dans les médias médicaux ; un article est actuellement soumis au comité de lecture de la Revue du Praticien en anesthésie-réanimation.

Notre démarche poursuit ainsi son avancée, sur le plan qualitatif et quantitatif. Plusieurs adhérents du CFAR viennent d'ailleurs de rejoindre la Commission. Nous nous en réjouissons et nous comptons sur vous pour nous faire part de vos remarques, idées, sollicitations, etc.

## LES AUTO-TESTS EN ÉQUIPE : COMMENT ÇA MARCHE?

### L'équipe choisit les thèmes à explorer par des tests

**CHOIX DES TESTS AVEC L'ÉQUIPE**

- Burnout
- Anxiété
- Dépression
- Fatigue
- Somnolence
- Consommations
- Cyberaddiction
- Workaholism
- Harcèlement
- Loisirs sociaux, sports
- etc...

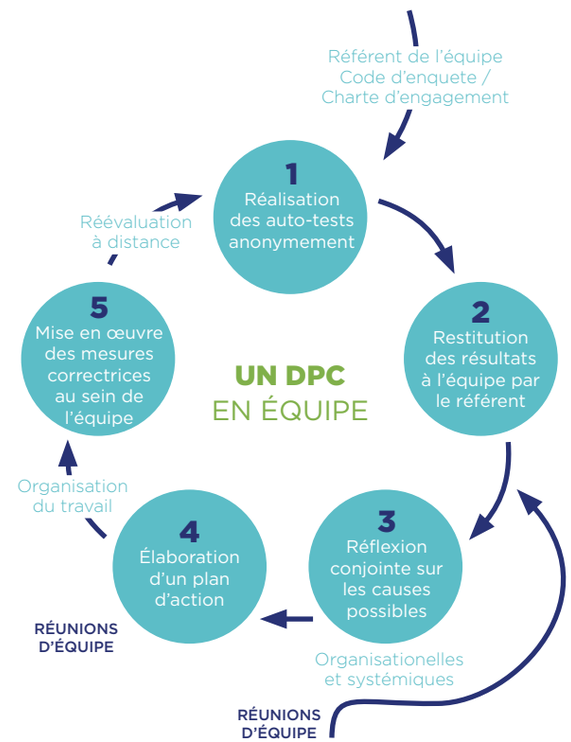


**BASE DOCUMENTAIRE SUR WWW.CFAR.ORG**
(rubrique Santé au travail)

- articles
- biblio en ligne
- expériences
- fiches pratiques

**RESSOURCES EXTERNES**

- ergonome
- médecin du travail
- addictologue
- psychologue du travail
- syndicats

# RENDEZ - VOUS

*Petit tour de France des sessions DPC programmées et des événements médicaux où le Collège sera présent en 2016. A suivre, en continu, sur notre site Internet...*

**Session DPC :**
« Cours n°3 : Réanimation, médecins d'urgence et transfusion »
(CEEA et CFAR Dijon)
Du 21 au 23 mars 2016, à Dijon

**Session DPC :**
« Conduites pratiques en anesthésie réanimation »
(JLARMU 2016)
Le 24 mars 2016, à Lille

**Session DPC :**
« Anesthésie du patient obèse et douleur »
(JLARMU 2016)
Le 25 mars 2016, à Lille

**Session DPC :**
« Cours n°2 : Cardiovasculaire, sang et transfusion »
(CEEA et CFAR Lille)
Du 27 au 29 avril 2016, à Lille

**Session DPC :**
« Cours n°6 : Anesthésie selon le patient, selon le type de chirurgie, modes d'organisation »
(CEEA et CFAR Nice)
Du 28 au 30 avril 2016, à Valbonne

**Session DPC :**
« Cours n°6 : Anesthésie pour divers types de chirurgie »
(CEEA et CFAR Alsace-Lorraine)
Du 19 au 21 mai 2016, à Obernai

**Session DPC (MOMA 2016) :**
« Anesthésie locorégionale et réhabilitation précoce »
Le 20 mai 2016, à Marseille

**Session DPC**
(Caro 2016)
Du 20 au 21 mai 2016, à Toulouse

**Session DPC :**
« Gestion de risque en anesthésie-réanimation »
(CFAR)
Le 28 mai 2016, à Nice

**Session DPC :**
« Cours n°1 : Respiration et thorax »
(CEEA et CFAR Grand Sud-Ouest)
Du 9 au 11 juin 2016, à Lacanau

**Session DPC :**
« Cours n°5 : Système nerveux, anesthésie loco-régionale et traitement de la douleur »
(CEEA et CFAR Paris)
Du 9 au 11 juin 2016, à Jouy-en-Josas

**Session DPC :**
« Gestion de risque en anesthésie-réanimation »
(CFAR)
Le 10 septembre 2016, à Tours

**Congrès SFAR 2016**
22 au 24 septembre 2016
> Stand du CFAR
> Animation de sessions (n.c.)

**Session DPC :**
« Gestion de risque en anesthésie-réanimation »(CFAR)
Le 19 novembre 2016, à Genève

*Retrouvez prochainement toutes les formations labellisées CFAR sur notre nouveau site internet : www.cfar.org*





# MERCI !

*Toute l'équipe du CFAR remercie, chaleureusement, les auteurs de Scope...*

**Pr. Paul-Michel Mertes**
CHRU de Strasbourg
Président du CFAR

**Dr. Patrick-Georges Yavordios**
Clinique Convert Bourg-en-Bresse
Vice-Président du CFAR, membre du Directoire, co-responsable de la Commission Accréditation

**Pr. Vincent Piriou**
CHU de Lyon
Membre du CFAR, co-responsable du groupe EPP / TCS (commission DPC-FMC-EPP)

**Pr. Jacques Fusciardi**
CHRU de Tours
Membre du CFAR, co-responsable de la commission DPC-FMC-EPP

**Dr. Max-André Doppia**
CHU de Caen
Secrétaire Général Adjoint du CFAR, responsable de la Commission SMART

RETROUVEZ L'ÉQUIPE ET LA GOUVERNANCE DU CFAR SUR NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET :
WWW.CFAR.ORG

*... et les participants aux Commissions !*

**Le CFAR a créé plusieurs commissions pour proposer et mettre en oeuvre ses actions. Elles se réunissent plusieurs fois par an et sont ouvertes aux adhérents désireux de s'engager dans le projet du Collège :**
**contact@cfar.org**

Le groupe Communication
Objet : la communication interne et externe du CFAR
Responsables : J. Cabaton, MA. Doppia
Référent CFAR : Sabrina Defrance

La commission Accréditation
Objet : le programme Accréditation du CFAR, en lien avec les commissions DPC et Communication
Responsables : PG. Yavordios, J. Tourres, G. Pelé de Saint-Maurice
Participants : P. Hahn, P. Atthar, N. Drouet, H. Bouaziz
Référent CFAR : Sabrina Defrance

La commission DPC-FMC-EPP
Objet : les programmes de formation continue, de développement professionnel et d'évaluation des pratiques
Responsables : JE. Bazin et J. Fusciardi

- Groupe FMC Labellisation
Responsable : JM. Malinovsky
Participants : P. Plobner, G. Châtain, R. Brulé, P. Mavoungou
Référent CFAR : Sabrina Defrance

- Groupe EPP / TCS
Responsables : V. Piriou, V. Compere
Participants : J. de Montblanc, M. Léone, D. Fletcher, S. Molliex
Référent CFAR : Sabrina Defrance

La commission SMART
Objet : la mise en oeuvre d'initiatives permettant de répondre aux préoccupations des praticiens : santé au travail, prévention, recommandations, modalités de réponse aux «urgences»

Responsable : MA.Doppia
Participants : T. Lieutaud, D. Goumard, S. Arzalier-Daret, F. Bonnet, P. Schoeffler, P. Perucho, R. Torrielli, E. Podyma, JM. Serrat, C-M. Arnaud, R. Brulé, A. Chaumeron, R. Copotoiu, G. Bénistand, L. Kerdjana, S. Pease, Ph. Sautier
Référent CFAR : H.Creus

**COLLÈGE FRANÇAIS DES ANESTHÉSISTES-RÉANIMATEURS**
Association selon la loi 1901 - 74 Rue Raynouard 75016 PARIS
Tel : 01 45 20 32 05 - Fax : 01 45 20 32 06
E-mail : contact@cfar.org - Site internet : www.cfar.org

CFAR

# COTISATION 2016

NOM _____ PRÉNOM _____

N° DE MEMBRE AU CFAR _____ DATE DE NAISSANCE _____

Les renseignements ci-dessous sont à remplir uniquement en cas de changements :

ADRESSE PERSONNELLE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____

ADRESSE PROFESSIONELLE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____

FAX _____

MEMBRE DE : O SFAR O SNARF O SNPHAR O SMARNU O COLLÉGIALE DES PU-PH O AUTRES

**Je suis membre et je verse ma cotisation de 100 euros pour l'année 2016**

Cochez la case correspondante à votre mode de paiement :

O **CHÈQUE, CI-JOINT**
libellé à l'ordre du Collège Français des anesthésistes-réanimateurs (CFAR) à adresser au 74 Rue Raynouard 75016 PARIS

O **PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE**
via votre espace adhérent www.cfar.org

**Date et Signature :**

**Partie à remplir uniquement pour une PREMIERE ADHESION ou MODIFICATION**

N° D'INSCRIPTION AU CONSEIL DE L'ORDRE (obligatoire) _____

DÉPARTEMENT _____

N° RPPS _____

DATE DE NAISSANCE _____

ANNÉE DE THÈSE _____ CES _____

DES _____ DIS _____ PAC _____

QUALIFICATION _____

MODE D'EXERCICE : O PRIVÉ O PUBLIC

ACTIVITÉ PRINCIPALE : O ANESTHÉSIE O RÉANIMATION O DOULEUR O URGENCES O AUTRE

FONCTION : O MCU-PH O PHU O PH O CCA O PU-PH O PAC O AHU



# POURQUOI ADHÉRER AU CFAR ?

*Pour rejoindre une démarche collégiale, fondée par et pour les praticiens, reconnu pour sa qualité et ses atouts :*

Les formations FMC labellisées par le CFAR sont reconnues pour leur qualité et leur indépendance scientifiques

Le CFAR fournit des programmes EPP clés en main

Les experts du CFAR sont des praticiens comme vous et agissent dans l'intérêt de la discipline, en particulier sur le plan de l'Accréditation et de la formation continue

Le CFAR est une association à but non lucratif et indépendante, dont les programmes sont réalisés par et pour les anesthésistes-réanimateurs

Le CFAR est le seul organisme permettant de valider son Accréditation, dans la discipline, par la Haute Autorité de Santé

**NOUVEAU**
**COTISATION ANNUELLE : 100 EUROS POUR TOUS LES ADHÉRENTS**
**(25 EUROS POUR LES INTERNES)**

**ABONNEZ-VOUS A LA REVUE « LE PRATICIEN EN ANESTHESIE-REANIMATION »**

(6 numéros / an, éditeur Elsevier-Masson - www.elsevier-masson.fr)

**Bénéficiez d'une offre spéciale pour les adhérents du CFAR**
- Offre papier + numérique 1 an : 142 euros (au lieu de 202 euros)
- Offre numérique 1 an : 130 euros (au lieu de 182 euros)

Pour en savoir plus et vous abonner :
contactez Sabrina Defrance - sdefrance@cfar.org

*Création du CFAR en 1994*

*Regroupement de médecins pour faire avancer la pratique professionnelle de l'Anesthésie-réanimation*

*1 800 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire*

# AU CŒUR DE LA SPÉCIALITÉ

Le CFAR est un interlocuteur référent et un opérateur compétent de tous les acteurs représentant la discipline de l'anesthésie-réanimation

# QUE FAIT LE CFAR ?

## Formation continue

Le CFAR est l'organisme de la spécialité qui labellise des formations de qualité en anesthésie-réanimation. Il souhaite également proposer des programmes aux urgentistes et aux réanimateurs médicaux à travers le DPC.

## Accréditation et gestion des risques

Le CFAR est l'organisme agréé pour l'accréditation des AR avec 30 experts formés par la HAS.

## Formation initiale

Le CFAR soutient la Collégiale en finançant le prix du meilleur mémoire. Indépendamment, il remet le prix du meilleur abstract chaque année lors du congrès national de la société savante de la spécialité.

## Santé au travail SMART

Le CFAR est à l'écoute des praticiens et apporte des réponses concrètes à leurs préoccupations, en lien avec les autorités de tutelle et les syndicats professionnels.
Il est le seul organisme à avoir créé un numéro d'aide et de soutien psychologique pour sa spécialité : **0 800 00 69 62**.

## Développement professionnel

Le CFAR établit les nouveaux programmes de Développement Professionnel Continu (DPC), incluant la formation et l'évaluation des pratiques.

EN RÉSUMÉ :

# 5 MISSIONS PRINCIPALES

- Information et accompagnement des adhérents
- Qualité de la formation
- Développement professionnel
- Analyse et maitrise des risques
- Bien-être au travail

Notre spécialité, c'est la vôtre...
**REJOIGNEZ-NOUS !**